

ANR au 30 juin 2013 : 8,19 € par action

Paris, le 30 juillet 2013 : Au 30 juin 2013, l'actif net réévalué (ANR) de Turenne Investissement s'élève à 8,19 € par action, quasiment stable par rapport au 31 mars 2013 (8,21 €).

Analyse de l'ANR au 30 juin 2013 :

L'actif net réévalué (ANR) au 30 juin 2013 (part des commanditaires) s'élève à 34,12 millions d'euros, soit 8,19 € par action. Sur la base du dernier cours coté (4,51 € au 29 juillet 2013), l'action Turenne Investissement présente une décote de 45 % par rapport à la valeur de ses actifs (cours / ANR).

Dans un contexte économique pourtant difficile, marqué par une récession de l'économie française, les sociétés accompagnées par Turenne Investissement ont fait preuve d'une bonne résistance. Ainsi, au cours du 2^{ème} trimestre 2013, Turenne Investissement a pu confirmer la valeur de l'ensemble de ses participations.

Au 30 juin 2013, l'actif de Turenne Investissement est composé de :

- ◆ Actifs financiers (16 sociétés et 1 FCPR) : 23,9 M€, soit 70 % du portefeuille ;
- ◆ Disponibilités et valeurs mobilières de placement : 8,9 M€ placés dans des fonds monétaires et obligataires.

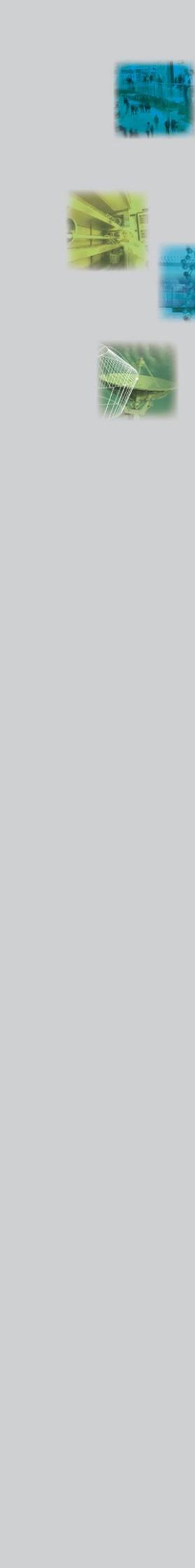
Tendance de résultats semestriels :

Au cours du 1^{er} semestre 2013, Turenne Investissement a poursuivi sa politique d'optimisation de ses charges d'exploitation. En revanche, les comptes à fin juin seront marqués par l'absence de cessions totales au cours du semestre et les provisions enregistrées par mesure de prudence, de l'ordre de 2 millions d'euros, en début d'exercice.

Perspectives :

Au second semestre de l'exercice 2013, Turenne Investissement souhaite poursuivre sa stratégie d'accompagnement des entreprises dans leur croissance. Pour cela, le Groupe compte renforcer son portefeuille de participations. En juillet, le Groupe a déjà participé à la reconstitution de l'actionnariat de la société ALVENE, leader national dans la fabrication et la commercialisation de hottes et de plafonds filtrants à destination des grandes cuisines professionnelles, aux côtés des dirigeants (voir communiqué du 25 juillet 2013).

En parallèle, Turenne Investissement s'attachera à extérioriser la valeur de certaines de ses participations à un horizon de 12 à 24 mois. Les plus-values latentes non comptabilisées au 30 juin 2013 représentent près de 7 millions d'euros. Le résultat de l'exercice 2013 sera fonction des cessions réalisées d'ici la fin de l'année.



Répartition du portefeuille par secteur :

Santé :

- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecis ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Dromadaire*, leader français de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des médias papiers et électroniques ;
- ◆ *Mediastay*, leader européen du « performance marketing » ;
- ◆ *SIL*, expert en solutions logistiques de distribution et e-commerce.

Distribution spécialisée :

- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *La Sommelière Internationale (Frio)*, distributeur de caves à vin ;
- ◆ *Quadrimex*, distributeur de produits chimiques de spécialité.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage.

Hôtellerie :

- ◆ *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles membre du Groupe Accor (acquisition mur et fonds de commerce avec contrat de management).

Contrat de Liquidité

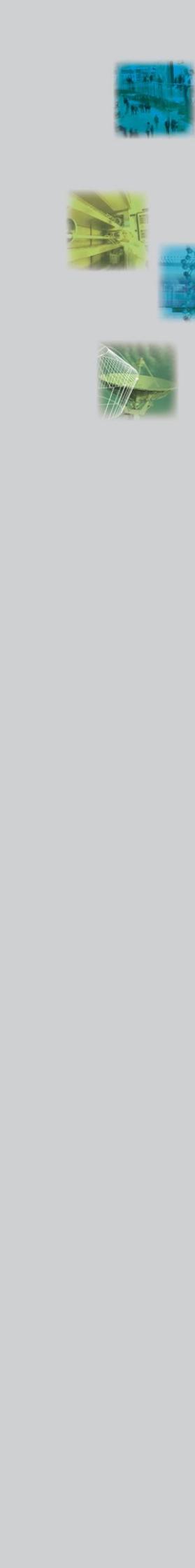
Au titre du contrat de liquidité confié à la Société de Bourse Invest Securities, les moyens suivants figurent au compte de liquidité à la date du 30 juin 2013 :

- ◆ Nombre d'actions : 19 502
- ◆ Solde en espèce du compte de liquidité : 42 100,21 €

Il est rappelé qu'un montant de 300 000 € maximum a été alloué à ce contrat de liquidité lors de sa signature en octobre 2008 et qu'au 30 juin 2013, 115 000 € y ont été affectés.

Règles de co-investissement :

Les pourcentages de co-investissement de Turenne Investissement, aux côtés des fonds gérés par Turenne Capital, sont fonction de la nature des investissements et des contraintes d'investissements des différents véhicules.



Agenda prévisionnel :

- ◆ 1^{er} octobre 2013 : Résultats semestriels 2013
- ◆ 29 octobre 2013 : ANR au 30 septembre 2013

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital, société qui la conseille.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur, investisseur de référence ou co-investisseur – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Capital

Béatrice Vernet

Secrétaire Général

Tél. : 01 53 43 03 03

bvernet@turennecapital.com

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon

Relations Presse

Tél. : 01 53 67 07 80

jmmarmillon@actus.fr

Chloé Van den Bussche

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 36

turennecapital@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.